

BP 44 Parakou BENIN Tél +229 23 60 00 17

COMMUNIQUE RADIO

(A diffuser trois fois par jour dans toutes les langues pendant une semaine)

N° 50/02/MPKOU/DC/CCOM

Le Maire de la municipalité de Parakou communique:

Il m'est revenu de constater que malgré les opérations de libération des espaces publics, certains citoyens continuent d'occuper illégalement les dits espaces au mépris des textes en la matière.

Le Maire, par le présent communiqué informe la population que des mesures immédiates sont prises pour assurer la libération totale et définitive de ces espaces publics recolonisés dès ce mardi 25 Février 2025.

Toute personne occupant ces espaces est donc priée de les libérer sous peine de sanction, conformément à la réglementation en vigueur.

Le Maire invite instamment chacun au respect des règles établies et compte sur la collaboration de tous pour garantir un cadre de vie sain et ordonné.

Fait à Parakou, le 24 Février 2025

De Maire,

moussa ZIME CHABI